



Retour à l'école le 11 mai à Mornant...

Madame, Monsieur,

J'ai réuni ce matin un conseil des Maîtres et conseil d'école extraordinaires par visioconférence en présence de l'équipe enseignante, des représentants des parents d'élèves, des services municipaux, de Monsieur Collet, inspecteur de l'Éducation Nationale et de Véronique Merle, adjointe aux affaires scolaires. Un scénario de reprise a été décidé. **Vous le savez, la reprise de l'activité pédagogique dans les écoles est extrêmement compliquée à mettre en place et je suis très sceptique quant au calendrier de mise en œuvre. Mais, maintenant nous y sommes...**

Conformément au calendrier fourni par l'Éducation Nationale, la reprise de l'école, également pour les élèves en classe ULIS, se fera le 12 mai pour les Grandes sections, CP et CM2, puis le 14 mai rentreront, en plus, les CE1, CE2, CM1.

Les enfants des personnels prioritaires seront accueillis dès le 11 mai, quel que soit le niveau de classe.

Les moyennes sections reprendraient au plus tôt le 25 mai. Toutefois, l'accueil des enfants en petites sections n'est pas envisagé avant le 1er juin apparemment... dans le meilleur des cas. Nous vous tiendrons informés dans les plus brefs délais.

Conformément à la demande de l'Éducation Nationale, nous continuons à travailler activement à cette reprise progressive en prenant en compte les lourdes contraintes organisationnelles et sanitaires qui nous sont imposées. Il en va de la sécurité et de la santé de tous.

Je tiens à remercier du fond du cœur tous ceux qui se sont investis à nos côtés pour permettre la réouverture de l'école pour tous ceux qui ne peuvent faire autrement :

- Monsieur Collet, Inspecteur de l'Éducation Nationale pour écoute et ses conseils précis,
- Mesdames Valeyre et Loiseau, directrices, pour leur coopération extraordinaire pour imaginer des scénarii dans ce casse-tête,
- Les équipes d'enseignants qui ne ménagent pas leur peine malgré leurs légitimes inquiétudes,
- Les équipes d'élus et d'agents de la municipalité pour leur engagement sans faille,
- Les représentants de parents d'élèves pour leurs conseils avisés,
- Les familles pour leur sens de la solidarité exemplaire qui permettent l'ouverture de nos écoles. Aucune famille ne doit culpabiliser de son choix et chacun peut voir sa situation, notamment professionnelle évoluer. Nous serons attentifs et prêts à assouplir notre dispositif dans la limite du possible, et dès que possible, en lien avec les directrices.

Comme vous le savez, il ne s'agit en aucun cas d'une vraie reprise de l'école comme nous sommes en droit de l'imaginer.

Néanmoins, toutes les mesures de sécurité et de distanciation seront prises conformément aux recommandations officielles (63 pages de consignes !), et seront constatées par un huissier lundi 11 mai, avant le retour des enfants.

Nous reviendrons vite vers vous pour plus de détails et répondre à toutes vos questions.

Merci à tous et soyez sûrs de notre mobilisation totale pour chacune et chacun d'entre vous... et pour nos enfants.